

Permis d'Urbanisme CODT AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ANNEXE 26

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de Monsieur Damien GOFFINET demeurant La Vaulx Renard 3 à 4987 Stoumont pour la régularisation de la construction d'un pool house et la modification du relief du sol pour la construction d'une piscine sur un terrain situé La Vaulx Renard, 3 à 4987 Stoumont, et cadastré 2e division, section G n°2651A- 2651B.

Le projet déroge au plan de secteur, le bien étant situé en zone agricole et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme sur les bâtisses en site rural en ce qui concerne: - bois - structure alu - toiture plate - volume isolé

et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional;
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté <u>sur RDV</u> durant la période d'enquête à **l'accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

L'enquête publique est ouverte le 11.07.2025 et clôturée le 25.08.20251.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- -par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- -par télécopie au numéro 080/29,26,69
- -par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>urbanisme@stoumont.be</u>

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

¹ Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1^{er} janvier

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 25.08.2025 à 11:00 à la commune.	
Par le Collège,	
Le Directeur général,	Le Bourgmestre,
H. Snackers	D. Gilkinet